

VILLE DE PLAN-DE-CUQUES



LISTE DES DELIBERATIONS APPROUVEES

PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- N° 00 – Approbation du Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 Juin 2022 -
- N° 00 - Bis – Informations diverses au Conseil Municipal -

FINANCES

- N° 01 - Admissions en non valeurs et Créances éteintes - Titres de recettes – Créances irrécouvrables – Exercices Budgétaires 2013 – 2014 – 2015 – 2017 – 2018 et 2019 -
- N° 02 - Jugement du Tribunal Judiciaire en date du 15 Mars 2022 Société Générali – Constat des charges résultant de la décision judiciaire et reprise sur provisions -
- N° 03 – Décision modificative n°1 – Budget Principal – Exercice 2022 -
- N° 04 – M57 - Instauration du Régime des Provisions –
- N° 05 – M57 – Régime des amortissement des immobilisations et des durées d'amortissement pour les budgets principaux et annexe de la ville -
- N° 06 – Détermination du taux horaire moyen applicable à la valorisation comptable des travaux effectués en régie -
- N° 07 – Autoriser Monsieur le Maire à verser une participation financière à l'Ecole de l'Escarboucle dans le cadre du projet scolaire sur la découverte et la sensibilisation du milieu naturel -
- N° 08 – Autoriser Monsieur à verser une aide financière à l'Ecole de l'Escarboucle dans le cadre de la sortie scolaire au Parc Départemental de Pichauris -
- N° 09 - Subvention exceptionnelle à l'Association « T'Hatez-Vous » dans le cadre de l'opération « Octobre Rose 2022 » -

URBANISME

- N° 10 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de constituer une servitude de passage pour une canalisation, au profit de la Société ENEDIS sur la parcelle communale cadastrée section AP n° 80 située Avenue Pierre de Coubertin pour l'alimentation électrique de l'opération de 4 logements -
- N° 11 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de constituer une servitude de passage pour une canalisation, au profit de la Société ENEDIS sur la parcelle communale cadastrée section AX n°012 située Boulevard André Malraux pour l'alimentation du coffret électrique municipal desservant la Cuisine Centrale et l'Espace Michel Durand.
- N° 12 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de constituer une servitude de passage pour une canalisation, au profit de la Société ENEDIS sur la parcelle communale cadastrée section AC n°139 située Avenue de la République pour l'alimentation électrique de l'antenne relais du cimetière -

=====